



DAGNEUX Le tour d'horizon

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL EDITÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

Le comité de rédaction de l'équipe municipale

Directeur de publication
Bernard Simplex
Commission communication
P. Guérin - B. Simplex
A.M. Mazibre - D. Bernard
C. Bertho

Dépôt légal à parution

Le mot du maire

Chers Dagneux,
Chers Dagneux,

Les aménagements du centre de notre commune sont sur le point de se terminer. Malgré toutes les gênes occasionnées par les travaux depuis des années, vous avez été très patients et nous vous en remercions.



L'inauguration de ces aménagements aura lieu le 14 juillet à 18h00 et vous y êtes, bien évidemment, tous cordialement invités. A cette occasion vous pourrez visiter les nouveaux locaux : mairie, centre multi-accueil et l'école de filles rénovée.

Toutefois, notre centre-ville n'est pas tout à fait terminé car l'aménagement de la halle sera réalisé durant le premier semestre 2016. Cette halle permettra d'abriter le marché et sera un outil pour les associations qui pourront l'utiliser lors de leurs manifestations.

Vous êtes venus nombreux à la réunion du 10 juin dernier pour donner votre avis, ce qui a permis d'enrichir le projet qui va désormais pouvoir passer à la phase d'études.

Dans le précédent bulletin, je vous avais sensibilisé aux risques que la loi NOTRE fait courir à l'existence même des communes. Il s'agit d'un sujet très important qui aura un impact fort sur notre vie de tous les jours. A ce titre, l'Association des Maires Ruraux et le Sénat ont réagi vivement contre cette loi. Cependant, le sujet est très loin d'avoir la portée médiatique qu'il mérite. La mollesse de certaines réactions est inquiétante. C'est pourquoi nous suivrons avec attention les débats de l'Assemblée Nationale et la combativité de nos députés lors de la seconde lecture.

Avec l'arrivée des beaux jours, nous vivons beaucoup plus à l'extérieur et la cohabitation entre voisins est quelquefois problématique. Barbecues, tondeuses, appareils de musique, fêtes bruyantes, peuvent être mal ressentis par nos voisins s'ils sont trop intenses, trop agressifs ou trop répétitifs. Ainsi, pour éviter tout problème, je vous invite à être très attentifs à la tranquillité du voisinage.

Ces précautions contribueront à passer un bon été, ce que je souhaite à chacun d'entre vous. ■

Bernard SIMPLEX

Règles de bons citoyens

Respecter les horaires de bricolage et de jardinage bruyants, les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
les samedis de 9h à 12h
et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Inauguration de la nouvelle mairie

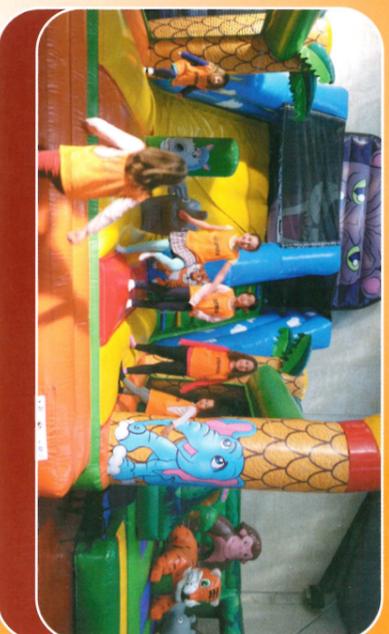
Monsieur le Maire, au nom du Conseil Municipal de Dagneux, q le plaisir de vous convier À L'INAUGURATION DE LA NOUVELLE MAIRIE, ainsi que de l'ensemble Cœur de Village : multi-accueil, ancienne école de filles, aménagements extérieurs, qui se tiendra MARDI 14 JUILLET 2015 À 18H00 Une visite des lieux vous sera proposée.



Die scolaire

Les enfants du Val Cottéy

- Beaucoup de nouveautés cette année pour Les Enfants du Val Cottéy avec la reprise de l'accueil périscolaire et la mise en place de la réforme des temps d'activités périscolaires (TAP). Même si la mise en place a énormément mobilisé toute l'équipe, les enfants ont pu participer à de nombreuses activités pendant les TAP :
- Montage d'un spectacle sur le thème "les activités d'expression".
- Découverte du jeu dans toutes ses formes avec notamment la création de jeux par les enfants.
- Travail sur les média avec le tournage de vidéos, de reportages, l'écriture de journaux et la création du blog de l'association grâce auquel les parents peuvent encore suivre les activités de leurs enfants (www.lesenfantsduvalcottey.skyrock.com).



- Participation et organisation de la fête de la musique.

Sans oublier l'accueil périscolaire où les enfants sont accueillis par l'équipe le matin et le soir, le restaurant scolaire et le centre de loisirs où diverses activités et sorties ont été très appréciées par les enfants.

N'hésitez pas à contacter le centre au 04 78 06 45 36 ou par mail à centredeloisirsduvalcottey@voila.fr pour plus de renseignements.





Die scolaire

DAGNEUX

Grande lessive à l'école maternelle du Val Cottey

Il s'agit d'une manifestation culturelle internationale qui adopte la forme d'une installation artistique éphémère faite par tous. En reprenant le principe d'étendage du linge comme modalité première d'exposition, "La Grande Lessive" propose de développer le lien social grâce à la pratique artistique. Sous la forme de plusieurs milliers d'installations simultanées dans le monde entier le temps d'une journée, il s'agit de rassembler les réalisations d'une famille qui s'ignorait. Depuis sa création, plus de trois millions de personnes de tous âges et conditions y ont déjà pris part, dans 80 pays, sur les cinq continents !

Le 26 mars, les élèves de notre école ont ainsi présenté l'ensemble de leurs travaux artistiques faits pour cette occasion.

Cette année le thème était **"Transparents, pas transparents"**. Ce projet a permis aux élèves de travailler sur des supports originaux, d'utiliser différentes matières et de jouer avec plusieurs couleurs.

Dans le même temps, un travail a été mené en sciences sur la lumière et l'ombre pour comprendre et exploiter ce thème.

Sous le préau, on voyage dans le temps et l'espace. D'un côté, on est en Chine : les lanternes s'illuminent et veillent sur le dragon des moyens de Viviane BERGERON et Sébastien POUSTHOMIS



De l'autre côté, on remonte au temps des dinosaures avec les petits-moyens de Marjorie HELLERINGER. Dimérodons, Pérarnodons, T Rex, transparents ou pas sont là.



Le grillage s'est paré de beaux poissons multicolores faits par les petits de Anne HEREDIA



Dragons et éventails des moyens leur tiennent compagnie.



Au grillage, sur l'arbre et sur le fil, le travail coloré des PS/MS de Fabienne JOMARD.

Au sol et dans les airs, les magnifiques châteaux des Grands d'Anita SEIGNEUR.



Les soirs du 26 et 27 mars, portes-ouvertes jusqu'à 18h30. Les enseignants étaient là pour présenter le travail et accueillir les familles. Beaucoup de parents sont venus admirer les œuvres des enfants. Ce temps fut l'occasion de nombreux moments conviviaux et permit aux enfants de montrer avec fierté le fruit de leur créativité.



Du côté des grands de Valérie GROS, il y a aussi de beaux châteaux à contempler





DAGNEUX

Urbanisme et travaux

La commune en travaux

Trois années après le lancement officiel du programme baptisé Cœur de village 1, l'ensemble immobilier est libéré de ses échafaudages. La nouvelle mairie, son parvis ainsi que le centre multi-accueil apparaissent enfin dans notre paysage.

En ce qui concerne la mairie, l'aménagement intérieur prend forme. Le cloisonnement, les menuiseries et les câblages sont terminés. Les revêtements de sol sont en cours de pose. La mise en place de l'escalier central ne devrait plus tarder. Il restera ensuite quelques finitions et retouches à réaliser afin que tout soit prêt pour l'inauguration.



Parvis de la nouvelle mairie

Quant au parvis, le coulage du béton désactivé et le pavage seront bien avancés lors de la parution de ce Tour d'Horizon.

Le centre multi-accueil est un peu plus avancé. La distribution intérieure faite. Les premières couches de peinture sont appliquées. Il reste à poser les sols et à installer les faux plafonds. Viendra ensuite l'installation des mobiliers pour une mise en service du centre en septembre prochain.



Entrée centre multi-accueil

L'ancienne école de filles dont les tuiles ont été remplacées retrouvera son aspect initial après ravalement des façades. L'aménagement intérieur est en cours de réalisation.

Les aménagements extérieurs ont été menés dans le souci de limiter la gêne pour les usagers en ce qui concerne le stationnement ainsi que les entrées et sorties d'écoles.

La nouvelle passerelle au-dessus du Cottey donne accès au Jardin du Val Cottey et sera prochainement ouverte au public. Les berges de la rivière ont été sécurisées.

Enfin, la place des Tilleuls, après différents travaux de finition et plantation de végétaux de belle taille, est maintenant dans sa configuration définitive. ■



Pose de la nouvelle passerelle

Flash info 3 CM

Un nouveau nom pour la communauté de communes

Suite à la disparition du canton de Montluel depuis le 31 mars 2015, la 3CM s'appelle maintenant : **Communauté de Communes de la Côtière à Montluel**

Le sigle "3CM" reste, mais le logo évolue également, avec une charte graphique renouvelée. ■



ACTUALITÉS - PROJETS

Plusieurs projets ont été engagés au cours du premier semestre.

LA STATION D'ÉPURATION DE NIEVROZ

qui va répondre aux objectifs suivants :

- **garantir le développement** du territoire : évolution du nombre d'habitants, accueil de nouvelles entreprises, rattachement de Bressolles et du camp militaire de la Valbonne,
- **respecter les évolutions** réglementaires : qualité des rejets en milieu naturel, gestion des boues d'épuration,

- **préservier notre environnement** : protection des aires de captage d'eau potable des puits de Balan et Thil/Nievroz.

La station existante est en fin de vie, vétuste, prévue pour 15000 Equivalents Habitants, et en surcharge hydraulique ...

Cette nouvelle station **permettra de traiter 30000 Equivalents Habitants**, avec des performances supérieures aux exigences, une production de compost normé avec boues et déchets verts et un confinement pour éviter odeurs et bruit. Ce chantier démarré en avril 2015 prévoit une mise en route finale pour le printemps 2017. ■



SUPER U Montluel



16, cours de la Portelle - 01120 Montluel - 04.78.06.26.78

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 9h à 12h.



courses U.com



... pour vous, près de chez vous !



Urbanisme et travaux

DAGNEUX

Flash info **3 CM**

DÉCHÈTERIE DE LA BOISSE

L'AGRANDISSEMENT de la DECHETERIE de LA BOISSE va permettre :

- **La création de filières nouvelles** : recyclerie, collecte de pneumatiques,
- **l'optimisation de la fluidité du trafic** : sens de circulation unique avec entrée /sortie différentes,
- **La sécurité des personnes** : mise en place de garde-corps, cheminements piétons,
- **l'augmentation de la capacité** de traitement des filières : 16 bennes, zones de collectes DDS (déchets dangereux) D3E (déchets électriques),
- **La gestion de l'affluence** avec un contrôle d'accès.

Les travaux sont engagés depuis mai 2015, avec la construction de voiries et de plateformes au nord de la déchèterie actuelle, le raccordement avec l'ancienne devant être assuré pour une ouverture de l'ensemble en décembre 2015. La déchèterie actuelle reste ouverte pendant la durée du chantier. ■



CER
Centre d'Études et de Recherches

PERMIS :

voiture : AAC, B, B96, remorque, Boîte auto, véhicule aménagé tout handicapé, accélère

2 roues : AM (bsr), A1, A2, A

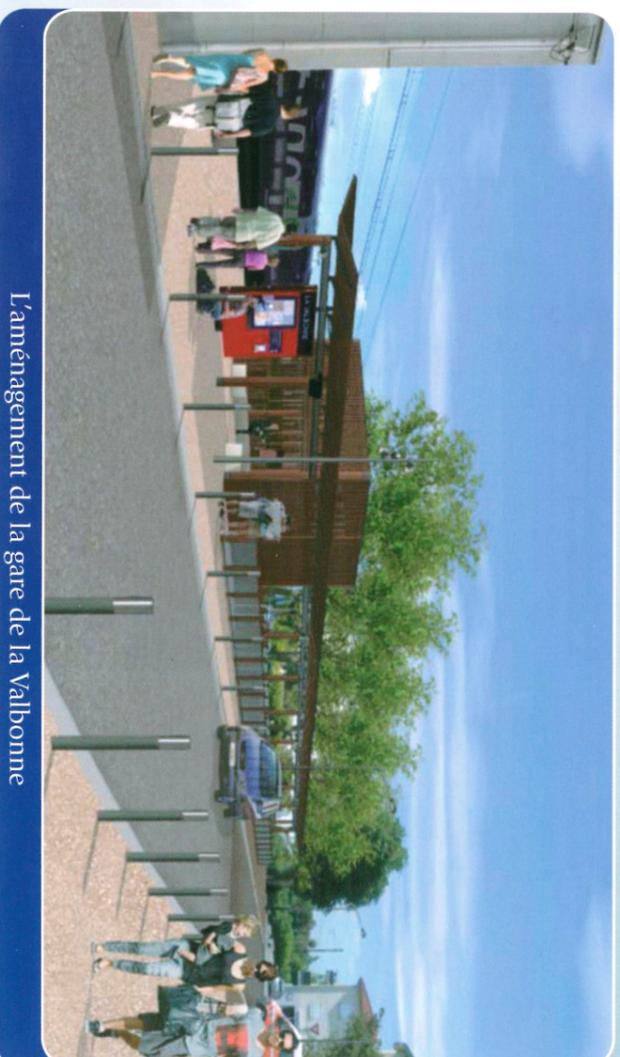
LES PERMIS A UN EURO PAR JOUR

Auto-école CER CASNO

684 route de Genève - 01120 DAGNEUX
04 78 06 98 79



L'AMENAGEMENT de la GARE de LA VALBONNE



L'aménagement de la gare de la Valbonne

En vue de la suppression du passage à niveau n° 20 qui traverse le centre-ville vers le camp militaire, les communes de Beligneux et Balan, ont mis au point un projet global avec plusieurs acteurs publics : Conseil Départemental, Conseil Régional, SNCF Réseaux (ex RFF) et la 3CM. Globalement, pour l'Ascension 2017, ce passage à niveau sera supprimé, le trafic routier dévié quelques centaines de mètres plus loin vers un passage sous voies. Par ailleurs, les quais seront allongés.

La 3CM quant à elle, va assurer la maîtrise d'ouvrage pour :

- **aménager 2 parkings** (1 sur chacune des 2 communes) soit 160 places de stationnement,
- **créer une accessibilité** PMR en passage sous voies avec 2 rampes d'accès,
- **mettre en valeur le parvis** de la gare, traiter le paysage en associant des cheminements piétons depuis les parkings,

- **créer des quais** de rabattement pour les bus et les arrêts minute et installer des parcs à vélos abrités,
- mettre en place un **aménagement urbain** et assurer l'éclairage public (financement partagé avec les communes),
- **réaménager le carrefour** sud à l'intersection avec le camp militaire, traiter les voiries pour **ralentir la circulation** et créer une zone apaisée autour des bâtiments de la gare.

Démarrage des travaux prévu en septembre 2015 pour une durée de 10 mois. ■

Philippe Guillot-Vignot
Président de la 3CM

Die culturelle

Délégation des jeunes allemands

Comme tous les ans, une délégation de jeunes allemands et français rejoindra Dagneux pour un séjour de travail de mémoire et d'entretien du cimetière militaire allemand.

Un après-midi sportif et convivial entre le tissu associatif Dagnard et les jeunes allemands est prévu le samedi 25 juillet 2015 au stade. Plusieurs activités sportives seront proposées telles que foot, badminton, basket et pétanque.

Afin de terminer cette belle rencontre amicale, un barbecue "cochon à la broche" sera proposé aux participants avec des animations et naturellement de la musique et des chants. ■



Délégation des jeunes allemands 2014



DAGNEUX

Commission Sécurité

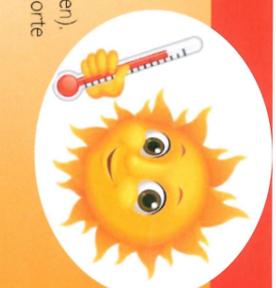
Vague de chaleur les recommandations

Le ministère des affaires sociales et de la santé rappelle que la plateforme téléphonique "canicule info service" est accessible au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au samedi entre le 1^{er} juin et le 31 août de 8 heures à 20 heures. Le ministère fait également le point sur ce qu'il faut savoir en cas de canicule :

- **protéger son habitation** avant et pendant la vague de chaleur (isolation thermique des murs, volets extérieurs et stores utilisables, ventilateurs et climatiseurs en état, pains de glace et sacs de glaçons à proximité...);

- **se protéger** (port d'habits amples, légers et clairs, utilisation de ventilateurs et de brumisateurs, prise répétée de douches fraîches, repos pendant les heures les plus chaudes, hydratation régulière, fruits et légumes crus de préférence, activité physique limitée...);

- **Déshydratation, insolation, coup de chaleur** ... Le ministère détaille également tous les signaux d'alerte à connaître (bouffées de sueur, fatigue, crampes, maux de tête, soif intense...). Et si besoin, les numéros d'urgence à contacter :



- le 15 (Samu),
 - le 18 (Pompiers),
 - le 112 (numéro d'urgence unique européen).
- A noter que le plan canicule comporte quatre niveaux :

- **niveau 1** (vigilance verte) - "veille saisonnière" activée du 1^{er} juin au 31 août,
 - **niveau 2** (vigilance jaune) - "avertissement chaleur", en cas de probabilité importante de passage en vigilance orange dans les jours qui suivent,
 - **niveau 3** (vigilance orange) - "alerte canicule", déclenché par les préfets de département, en lien avec les Agences régionales de santé (ARS),
 - **niveau 4** (vigilance rouge) - "mobilisation maximale" ■
- 0 800 06 66 66 - Canicule Info Service**
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Le CCAS de Dagneux

En période de canicule, les membres du CCAS prennent contact avec les personnes fragiles ou isolées connues. Une visite à domicile, un appel téléphonique permettent d'informer les personnes concernées sur les risques liés à la chaleur.

Si, toutefois, dans votre entourage ou votre voisinage, vous constatez qu'une personne est en situation de détresse, il convient d'appeler les secours sans attendre. Si la situation de la personne ne relève pas d'une situation d'urgence, il ne faut pas hésiter à contacter la mairie qui prendra les mesures nécessaires. ■

Mairie de Dagneux
959 rue de Genève - 01120 Dagneux

Tél. 04 72 25 11 80 - Fax 04 72 25 11 89
info@ville-dagneux.fr
Horaires : Lundi au vendredi
9h - 12h / 13h30 - 18h



AMICALE des anciens de Hünfeld

Qu'est-ce que l'amicale des Anciens de Hünfeld ?

Un groupe qui s'est constitué à l'initiative de prisonniers de la guerre 39/45, captifs du même camp situé à Hünfeld dans le "land" de la Hess.

Après leur libération et leur retour au pays, ils ont gardé le contact entre eux grâce à une gazette et très vite ils ont décidé de se rencontrer chaque année pour la joie de se revoir.

En 1962, l'un d'eux rencontre par hasard dans un train le prêtre de la paroisse de Hünfeld, et, de leur échange naît la perspective d'une invitation par la commune de leur captivité.

Alors des anciens et leur famille prennent la route de l'Allemagne et, après le scepticisme et la crainte, la convivialité et la confiance s'installent dans les cœurs.

Depuis ce contact historique a lieu chaque année un rituel sans faille :

Une quarantaine de personnes dont une quinzaine de Hünfeld maire en tête, se retrouvent pour le souvenir et le plaisir.

En France c'est dans un lieu lié à un ancien et tous les quatre ans c'est à Hünfeld comme en 1962.

Les rencontres dites des anciens de Hünfeld furent organisées d'abord par l'ancien prisonnier, lui-même et ensuite, avec l'usure irremédiable du temps, par sa veuve ou son enfant.

En effet, aujourd'hui, les "Ehemalige du stalag 9A" sont pour leur majorité décédés et pour les survivants les plus jeunes, le déplacement au point de rencontre est devenu physiquement impossible.

Cependant, à chaque échange, bien que l'on craigne qu'il soit hélas le dernier, il y a toujours quelqu'un pour reprendre le flambeau et préparer celui de l'année suivante tant sont forts les liens d'amitié et de respect tissés au sein du groupe.

D'autant mieux que parmi les représentants de Hünfeld l'un d'eux qui tout jeune a vu ses parents soutenir fraternellement des prisonniers français a créé avec sa famille une fondation en 2001.

La fondation Rohlman a pour objet de perpétuer le souvenir des captifs et d'aider l'amicale à la réalisation financière des rencontres.

Une exposition permanente siège à Hünfeld sous forme de photos, textes et témoignages.

Entre autres actions, c'est grâce à la fondation qu'a été érigé en 2005 un mémorial en souvenir des français décédés pendant leur captivité. Les retrouvailles annuelles de printemps durent 3 ou 4 jours, elles sont

l'occasion de visites et découvertes des particularités locales, mais aussi, de recueillement sur les tombes des amis disparus. Lorsque c'est possible, elles ont un écho auprès des autorités civiles et religieuses de la ville hôte : réception en mairie, mention au cours de la messe, rapport dans la presse locale.

Puisse la génération suivante, la troisième, continuer cette belle histoire de l'amitié qui a succédé à la haine. ■

*Ecrit par Maurice Sabot
Fils d'un ancien prisonnier.*



Reception en mairie de l'amicale des anciens de Hünfeld

ADMR
Association des Anciens de la Défense Militaire Républicaine

DE QUELLE COULEUR SERA VOTRE BENEVOLAT ?

- ANIMER** : ADMR accorde une grande importance à ses bénévoles. Aujourd'hui, elle compte sur vous pour pouvoir continuer son action sociale.
- RENGONTRER** : L'ADMR vous propose plusieurs missions adaptées à vos talents, vos personnalités, vos compétences et du temps que vous pouvez nous consacrer.
- SUPERVISER** : L'ADMR, c'est une association de service à la personne financièrement soutenue de l'ensemble de la population. Concrètement : 7000 personnes ont été aidées par l'ADMR dans l'Année durant l'année 2013.
- ACCOMPAGNER** : Nos valeurs : l'aide pour tous, le contact, la proximité, la solidarité, le lien, la convivialité, le partage des connaissances.
- AIDER** : Vous souhaitez nous rejoindre ou vous spécialiser simplement plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter !
- ECOUTER**
- ORIENTER**
- PARVENIR**

Contact : ADMR la Cité de la Défense - 100 rue de la République - 01120 Dagneux - 04 72 88 48 22

Le Terminus
Du lundi au vendredi, midi et soir

Restaurant

Tel. 04 72 25 06 60
www.terminus.net

1 Route de Paris - 01120 Dagneux - info@terminus.net

DAGNEUX AUTO SERVICE
Thierry Branchy

Agent RENAULT

1460, route de Genève - 01120 DAGNEUX
Tél. 04 72 25 74 65
Email : dagneuxautoservice@orange.fr



Informations locales et municipales

Opération tranquillité vacances

Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Opération tranquillité vacances

Si vous avez des questions pendant vos vacances, contactez le service de police ou de gendarmerie pour obtenir des conseils. Appelez le 112 ou contactez le service de police ou de gendarmerie par téléphone. Pour plus d'informations, consultez le site internet de votre commune ou de votre département.

La gendarmerie nationale veille sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Le policier municipal est également votre interlocuteur en la matière. Il est à même de vous conseiller dans cette procédure simple ou vous orienter vers les services concernés. Un formulaire d'inscription à ce service est disponible sur le site municipal. <http://www.ville-dagneux.fr/Operation-Tranquillite-Vacances.html>

Quelques incontournables avant de partir

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordante de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de "faire vivre" votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type "minuteur" peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille. Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez-les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Sur votre lieu de vacances : ne tentez pas les voleurs !

Dans la mesure du possible, gardez-vous dans un lieu éclairé. Il ne faut pas laisser à bord de votre automobile stationnée des sacs à mains, objets de valeur,

téléphones portables, caméscope, cartes bancaires, chèquiers, et tout objet apparent qui pourrait susciter la convoitise. N'oubliez pas de fermer les vitres, même sous une chaleur importante. Verrouillez les portes de votre véhicule, bloquez le volant, enlevez votre autoradio ou la façade de celui-ci.

N'oubliez pas de couper le contact lorsque vous descendez de votre véhicule, même pour quelques instants pour donner, par exemple, un renseignement à une tierce personne ou lors d'un "accrochage" avec un véhicule qui vous aurait percuté.

N'oubliez pas de fermer votre location, caravane, habitation avant votre départ à la plage ou en ville. Évitez également de dormir fenêtres ouvertes la nuit, même si votre chambre à coucher est située aux étages supérieurs d'un immeuble.

Gardez sur vous vos moyens de paiement, clés de véhicule, téléphones, etc. Si vous prenez vos repas dans le jardin, veillez à fermer les fenêtres et la porte d'entrée de votre logement et ne laissez pas les clés de votre véhicule à l'entrée.

Ces quelques conseils de sécurité doivent vous permettre de passer de bonnes vacances !

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle (en pièce jointe) vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devez justifier de votre identité et de votre domicile. ■

Source : www.Gouv.fr

Agenda des manifestations

Juillet

Mardi 14 juillet : **Fête nationale**, organisée par la commune et le Comité des fêtes

Samedi 25 juillet : **Jeunes allemands**

Septembre

Samedi 5 septembre : **Forum des associations**. -9H à 17 H

Dimanche 13 septembre : **sou des écoles, farfouille de l'enfance** 8 H à 18 H

Octobre

Vendredi 2 octobre : **Slot Car**, course de slot racing - 8 H à 23 H

Samedi 3 octobre : **Slot Car**, course de slot racing -8 H à 20 H

Dimanche 4 octobre : **Slot Car**, course de slot racing - 8 H à 20 H

Samedi 10 octobre : **d'Ain Mur à l'Autre**, soirée dansante - 20 H

Lundi 12 octobre : **société de chasse**, pot au feu - 12 H

Dimanche 18 Octobre : **relais de l'amitié**, choucroute dansante - 12 H

Novembre

Dimanche 8 novembre : **Les enfants du Val Cottey**, Foire aux jeux et jouets 9 H à 18 H

Mercredi 11 novembre : **Commemoration** - 11 H

Dimanche 15 novembre : **Deuil allemand**,

Jeudi 19 Novembre : **fleurs et nature**, beaujolais nouveau, -19 H

Samedi 28 Novembre : **société de chasse**. vente de boudin, - 8 H

Dimanche 29 novembre : **Aïkido**, stage - 9 H à 12 H

TOUS À
VÉLO
à Dagneux

20 septembre 2015

Rendez-vous
place des Tilléuls à
9h30

TIRAGE AU SORT
1 vélo à gagner



11h30
Rassemblement devant
le poste de la Poste aux
Bâtonnes

Renseignements auprès de la mairie : 04 72 25 11 80

Dagneux
Marché
DAGNEUX



Les vendredis
de 16 à 19h00
Parking du Commerce
Informations : mairie de Dagneux 04 72 25 11 80